

10.4. L'économie circulaire – partie intégrante de la stratégie des entreprises wallonnes

DYNAMISME est allé à la rencontre de Philippe DELAISSE et Philippe HERMAND responsables de l'European Platform of Circular Economy

CONFÉRENCES, DÉBATS, ARTICLES DE PRESSE, ON NE COMPTE PLUS LES INTERVENTIONS SUR LE THÈME DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE. MAIS QU'EN EST-IL CONCRÈTEMENT? QUELLES SONT LES DÉMARCHES À ENTREPRENDRE POUR MEURE EN PLACE CE NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT QUI CONSIDÈRE NOTRE TISSU ÉCONOMIQUE NON PLUS COMME UNE ADDITION DE SOURCES DE REJETS POLLUANTS MAIS BIEN COMME UN VÉRITABLE ÉCOSYSTÈME ÉCONOMIQUE INNOVANT ET PERFORMANT?

- par Didier PAQUOT

Pouvez-vous nous expliquer très simplement en quoi consiste l'économie circulaire ?

Démystifions avant tout cette notion. Très simplement, il s'agit d'un système économique où les flux matières sont bouclés tout comme ils le sont dans /es écosystèmes naturels. Ce système vise aussi à améliorer les performances énergétiques de chaque stade du cycle de vie d'un produit ainsi que celles de sa phase d'usage (exemple: diminution de la consommation d'essence des moteurs). Un usage accru à des sources d'énergie durables fait aussi partie de cette stratégie.

La réalisation de ces objectifs s'appuie sur des pratiques bien connues, à savoir: l'écoconception, le recyclage, le réemploi, la réparation, la réutilisation des déchets-ressources, l'usage de sources d'énergie durables, etc. L'allongement du cycle de vie des produits, la substitution de la vente d'un produit par la vente d'usage (exemples: facturation des photocopies à l'unité, des kilomètres parcourus pour un véhicule plutôt que la vente ou l'achat de la machine), le prêt, le troc, le partage, la vente en seconde main, etc. sont autant de modèles économiques innovants qui contribuent à des degrés divers au succès de l'économie circulaire.

L'intégration des principes de l'économie circulaire dans les stratégies d'entreprises est-elle quelque chose de nouveau ?

Non. Dans notre pays, cette mutation en profondeur de l'économie est déjà engagée depuis longtemps. Un grand nombre d'entreprises l'appliquent déjà en tout ou partie. Il est aussi utile de rappeler que la mise en œuvre de cette démarche trouve son origine dans le caractère «visionnaire» et la «persévérance» des patrons d'entreprises.

Dans un ouvrage daté de 1987, le CRISP décrivait d'une manière détaillée pour l'époque «L'écosystème Belgique». A cette époque, il était déjà suggéré de développer une approche globalisante pour mettre sur pied une «nouvelle politique industrielle». Ce livre qui analyse l'économie belge d'une manière avant-gardiste nous montre à quel point les entreprises belges ont été pionnières dans la fermeture des cycles matières. La Belgique est sans aucun doute un exemple plus complexe, plus étendu et plus abouti que l'écoparc de Kalundborg, au Danemark.

Qu'en est-il de la mise en œuvre dans les entreprises ?

Des différences notables existent bien entendu entre entreprises. Cette révolution a débuté dans les secteurs où l'intensité énergétique et matière était particulièrement élevée. Autant dire que les exemples d'entreprises qui se sont engagées dans une stratégie circulaire abondent en Wallonie.

C'est ainsi le cas des industries du verre et papier qui, au siècle passé, se sont engagées dans la mise en œuvre des principes de l'économie circulaire. Et les résultats sont à la hauteur de leurs efforts comme le souligne Laurent de Munck, d'InDUfed (industries du verre et du papier): 'Le recyclage des vieux papiers a ainsi été multiplié par 4 au cours des 25 dernières années en Belgique.

Les fibres de cellulose sont ainsi réutilisées jusqu'à 5 fois avant d'être, en fin de vie, valorisées énergétiquement pour la production d'énergie verte. Le verre quant à lui peut être recyclé 100% et indéfiniment sans modifications de ses propriétés. En Belgique de nos jours, 96% du verre creux mis sur le marché est recyclé. Ce succès repose aussi sur les interactions et les collaborations avec les autres acteurs de l'économie.

Ainsi, "en amont du secteur papetier, le bois utilisé pour la production de pâte à papier est issu d'un cycle naturel renouvelable et provient essentiellement des activités amont d'exploitation forestière et des scieries. En aval, les déchets de production papetière constituent des matières premières pour le secteur agricole et celui des briqueteries"; ajoute Laurent de Munck.

Vous avez parlé des entreprises où l'intensité matière et/ou énergétique est élevée. Mais qu'en est-il pour les autres entreprises?

Si la sécurisation des approvisionnements en énergie et en matières premières est importante pour un grand nombre d'entreprises, il faut néanmoins souligner que la réglementation environnementale est à l'origine de nombreuses démarches d'économie circulaire. Telle que, par exemple, la responsabilité élargie des producteurs qui a stimulé de nombreuses initiatives de conception dans le domaine des emballages, ou encore des véhicules. Quoiqu'il en soit la réduction des coûts doit être l'élément moteur de ce changement.

Si la dynamique est bien en place dans les grandes entreprises, le défi actuel vise surtout à accompagner les PME dans l'intégration des principes d'économie circulaire dans leur stratégie.

Quels conseils leur donnez-vous pour créer de la valeur en utilisant ce modèle de développement?

Des conseils peuvent être obtenus via les projets de soutien développés par le Gouvernement wallon (programme NEXT et actions de l'AEI (1)) ; mais aussi les services d'accompagnement de la Cellule des Conseillers en Environnement de l'UWE. Compte tenu des multiples impacts potentiels sur le modèle d'affaire, l'organisation et l'activité même de l'entreprise, le rôle moteur du dirigeant de l'entreprise est incontournable. Le succès de la démarche passera également par la définition d'une stratégie claire et à long terme.

(1) Voir « l'économie circulaire, une nécessité pour le développement des entreprises », Dynamisme n° 254, p. 40.

Un cycle de conférences thématiques pour tout savoir sur l'économie circulaire

Pour passer de l'idée à la mise en œuvre d'une démarche d'économie circulaire dans votre entreprise ou tout simplement améliorer vos performances, la Plateforme Européenne de l'Economie circulaire organise un cycle de conférences thématiques qui débutera le 22 octobre 2015 pour se terminer par un salon B-to-B le 19 mai 2016. Vous y obtiendrez des réponses concrètes à toutes vos questions en partageant l'expérience d'autres entrepreneurs et d'experts de l'administration. Plus d'informations : www.ecocir.be

DYNAMISME – périodique bimestriel de l'Union Wallonne des Entreprises (UWE) – 08-09/2015